



Union Fédérale SUD Protection Sociale
144 bd de la Villette
75019 Paris
contact@sud-protectionsociale.org
Tel : 06 75 26 77 15



**LE 08 OCTOBRE 2015
TOUS ET TOUTES EN GREVE ET DANS LA RUE**

Notre modèle social est basé sur l'égalité, la justice et la solidarité.

Mais il est remis en cause d'année en année par les gouvernements qui suivent les desideratas de la finance, du Medef et les injonctions de Bruxelles.

Pour les salarié(e)s, ces politiques sont dévastatrices. Elles se traduisent par une régression sociale importante face à laquelle CGT, FSU et Solidaires appellent à une journée de mobilisation !

Durant l'été, le gouvernement a poursuivi son entreprise de démolition, avec la promulgation de la loi Rebsamen puis le passage en force de la loi Macron.

Avec la casse des instances représentatives du personnel, la banalisation du travail du dimanche, l'affaiblissement des prud'hommes, etc... au final, ce sont de nouveaux cadeaux faits aux patrons et une nouvelle attaque à la protection des salariés.

Ces situations **précarisent de plus en plus les plus défavorisés.**

Cette rentrée verra la promulgation de la loi santé présentée par Marisol Touraine **qui va à l'encontre du principe de la sécurité sociale pour tous.**

A la Sécurité sociale, les organismes sont cassés par ces politiques ! Pour notre travail nous avons de bonnes raisons d'exiger un changement de cap !

Combien d'organisme en sous-effectif.

- Où les mutualisations et le développement des services en ligne sont légions, sans autres préoccupations que les **contraintes budgétaires** ?
- Où règnent des **conditions de travail déplorables** ?
- Où la **pression** est devenue une **méthode de management** ?
- Où l'on voit l'**abandon des missions de service public** ?
- Où les directions appliquent à la lettre les **directives** comme des soldats ?

0% !

Que dire de la politique de rémunération des agents quand les négociations salariales aboutissent depuis 2010 à aucune augmentation de la valeur du point !

A la tête du client !

Que dire de la classification de 2004 qui n'a fait que renforcer les mesures individuelles (points de compétences et parcours professionnels).

2 ans de négociations pour rien !

Que dire de l'incapacité de l'Ucanss qui n'a pas été fichue de proposer un cadre qui soit une avancée pour les salariés, le texte finalement proposé ne recueillant aucune signature des partenaires sociaux !!!

L'égalité par le bas !

Même si cela convient à certains, les quelques miettes lâchées lors de la négociation autour des frais de déplacements ne dérogent pas au principe de faire des économies sur le dos du personnel. S'il est normal que les frais de repas ou découcher soient les mêmes pour toutes les catégories de personnel, l'Ucanss en a profité pour choisir le plancher de remboursement le plus bas (23,87 euros).

**L'union Fédérale Sud Protection Sociale appelle
les salarié-es, chômeurs, chômeuses et retraité-es
à participer massivement à la journée d'action nationale
interprofessionnelle du 08 Octobre.**